Third Session
Fortieth Parliament, 2010

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on National Security and Defence
Proceedings of the Subcommittee on

Veterans Affairs

Chair:
The Honourable TOMMY BANKS

Wednesday, April 21, 2010 (in camera)
Wednesday, April 28, 2010

Issue No. 2

Second and third meetings on:

The services and benefits provided to past and present members of the Canadian Forces, the Royal Canadian Mounted Police and their families

APPEARING:
The Honourable Jean-Pierre Blackburn, P.C., M.P., Minister of Veterans Affairs and Minister of State (Agriculture)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Troisième session de la quarantième législature, 2010

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense
Délibérations du Sous-comité des

Anciens combattants

Président :
L'honorable TOMMY BANKS

Le mercredi 21 avril 2010 (à huis clos)
Le mercredi 28 avril 2010

Fascicule n° 2

Deuxième et troisième réunions concernant :

Les prestations et services fournis aux membres actuels et passés des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada et à leurs familles

COMPARAÎT :
L'honorable Jean-Pierre Blackburn, C.P., député, ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

48116-48136

THE SUBCOMMITTEE ON VETERANS AFFAIRS

The Honourable Tommy Banks, *Chair*

The Honourable Fabian Manning, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Dallaire
Meighen
Wallin

(Quorum 3)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Dallaire replaced the Honourable Senator Pépin (*April 28, 2010*).

LE SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : L'honorable Tommy Banks

Vice-président : L'honorable Fabian Manning

et

Les honorables sénateurs :

Dallaire
Meighen
Wallin

(Quorum 3)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Dallaire a remplacé l'honorable sénateur Pépin (*le 28 avril 2010*).

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, April 21, 2010
(4)

[*English*]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met in camera, pursuant to rule 92(3)(a), this day at 12:05 p.m., in room 172-E, Centre Block, the chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Banks, Manning, Meighen, Pépin and Wallin (5).

Other senators present: The Honourable Senators Dallaire and Downe (2).

In attendance: James S. Cox, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament and Tracie LeBlanc, Communications Officer, Communications Directorate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 30, 2010, and delegated on Monday, April 12, 2010 by the Standing Senate Committee on National Security and Defence, the subcommittee continued its study on the services and benefits provided to members of the Canadian Forces; to veterans; to members and former members of the Royal Canadian Mounted Police and their families. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the subcommittee, Issue No. 1.*)

WITNESS:

The Honourable Lucie Pépin, Senator.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room for today's meeting.

It was agreed that the committee allow the recording of this in camera meeting.

The Honourable Senator Pépin made a statement and answered questions.

At 1:24 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 21 avril 2010
(4)

[*Traduction*]

Conformément à l'article 92(3)a) du Règlement, le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à huis clos, à 12 h 5, dans la pièce 172-E de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Membres du sous-comité présents : Les honorables sénateurs Banks, Manning, Meighen, Pépin et Wallin (5).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Dallaire et Downe (2).

Également présents : James S. Cox, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Tracie LeBlanc, agente des communications, Direction des communications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 mars 2010 et délégué le lundi 12 avril 2010 par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, le sous-comité poursuit son étude des services et des prestations dispensés aux membres des Forces canadiennes; aux anciens combattants; aux membres et anciens membres de la Gendarmerie royale canadienne et à leurs familles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du sous-comité.*)

TÉMOINS :

L'honorable Lucie Pépin, sénateur.

Il est convenu de permettre au personnel des sénateurs de rester dans la salle pendant la réunion.

Il est convenu que le comité autorise l'enregistrement de cette réunion à huis clos.

L'honorable sénateur Pépin fait une déclaration, puis il répond aux questions.

À 13 h 24, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, April 28, 2010
(5)

[*English*]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12:16 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Banks, Dallaire, Manning, Meighen and Wallin (5).

OTTAWA, le mercredi 28 avril 2010
(5)

[*Traduction*]

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 16, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Membres du sous-comité présents : Les honorables sénateurs Banks, Dallaire, Manning, Meighen, et Wallin (5).

Other senators present: The Honourable Senators Day, Downe and Nolin (3).

In attendance: James S. Cox, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Tracie LeBlanc, Communications Officer, Communications Directorate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 30, 2010, and delegated on Monday, April 12, 2010 by the Standing Senate Committee on National Security and Defence, the subcommittee continued its study on the services and benefits provided to members of the Canadian Forces; to veterans; to members and former members of the Royal Canadian Mounted Police and their families. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the subcommittee, Issue No. 1.*)

APPEARING:

The Honourable Jean-Pierre Blackburn, P.C., M.P., Minister of Veterans Affairs and Minister of State (Agriculture).

WITNESS:

Veterans Affairs:

Suzanne Tining, Deputy Minister.

The Honourable Jean-Pierre Blackburn made a statement and, together with Suzanne Tining, answered questions.

At 1:29 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Day, Downe et Nolin (3).

Également présents : James S. Cox, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement et Tracie LeBlanc, agente des communications, Direction des communications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 mars 2010 et délégué le lundi 12 avril 2010 par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, le sous-comité poursuit son étude des services et des prestations dispensés aux membres des Forces canadiennes; aux anciens combattants; aux membres et anciens membres de la Gendarmerie royale canadienne et à leurs familles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du sous-comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Jean-Pierre Blackburn, C.P., député, ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture).

TÉMOIN :

Anciens Combattants Canada :

Suzanne Tining, sous-ministre.

L'honorable Jean-Pierre Blackburn fait une déclaration, puis, avec Suzanne Tining, il répond aux questions.

À 13 h 29, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du sous-comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 28, 2010

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12:16 p.m. to study the services and benefits provided to members of the Canadian Forces; to veterans; to members and former members of the Royal Canadian Mounted Police and their families (topic: implementation of the New Veterans Charter).

Senator Tommy Banks (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, this is a meeting of the Subcommittee on Veterans Affairs, which is meeting today to hear from our minister. I would like to introduce the people present: Senator Pierre Claude Nolin; Senator Fabian Manning, the deputy chair of this subcommittee; Senator Pamela Wallin, the chair of our parent committee, the Standing Senate Committee on National Security and Defence; Senator Michael Meighen was the distinguished chair of this subcommittee for many years; General Cox is our analyst from the Library of Parliament; Kevin Pitman is the committee clerk; Senator Roméo Dallaire; Senator Joseph Day was also a previous chair of this committee; and Senator Percy E. Downe who is also from the minister's department home base, Prince Edward Island.

We have the honour to have with us today the Honourable Jean-Pierre Blackburn, P.C., M.P., Minister of Veterans Affairs and Minister of State (Agriculture). He is accompanied by Ms. Suzanne Tining, Deputy Minister. The minister has time constraints. I hope we could prevail upon Ms. Tining to stay with us for a while after the minister is obliged to leave.

I have admonished our members to be as brief and concise as possible because of your time constraints. Please make your opening remarks, and I hope you will then be agreeable to receive questions from us.

[*Translation*]

The Honourable Jean-Pierre Blackburn, P.C., M.P., Minister of Veterans Affairs and Minister of State (Agriculture): Thank you Mr. Chair. Members of the standing committee, this is the first time I have had the honour to speak before the committee since I was appointed Minister of Veterans Affairs, over three months ago, and it is indeed an honour to be here.

They have been three full months, during which time I have become familiar with what is at stake for the traditional war-time and modern-day veterans in our country. Three months during which I was fortunate to be able to converse with many of these veterans, and also many members of their families. I have a vivid and often moving memory of these encounters.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 28 avril 2010

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 16, pour étudier les services et les prestations dispensés aux membres des Forces canadiennes, aux anciens combattants, aux membres et anciens combattants de la Gendarmerie royale du Canada et à leur famille (sujet : mise en œuvre de la nouvelle Charte des anciens combattants).

Le sénateur Tommy Banks (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Chers collègues, la séance du Sous-comité des anciens combattants est ouverte et aujourd'hui, le ministre comparaît. Je voudrais présenter les sénateurs présents : le sénateur Pierre Claude Nolin; le sénateur Fabian Manning, vice-président du sous-comité; le sénateur Pamela Wallin, présidente du Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense; le sénateur Michael Meighen, distingué ex-président du sous-comité pendant de nombreuses années; le général Cox, notre analyste de la Bibliothèque du Parlement; Kevin Pitman, le greffier du comité; le sénateur Roméo Dallaire; le sénateur Joseph Day, lui aussi ex-président du sous-comité; et Percy E. Downe, qui est de l'Île-du-Prince-Édouard où se trouve le siège administratif du ministère.

Nous avons l'honneur d'accueillir aujourd'hui l'honorable Jean-Pierre Blackburn, C.P., député, ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture). Mme Suzanne Tining, sous-ministre, l'accompagne. Le ministre est pressé par le temps. J'espère que nous pourrons compter sur la présence de Mme Tining quand le ministre sera parti.

J'ai prévenu les membres du comité qu'étant donné les contraintes de temps, il leur fallait être le plus bref et concis possible. Monsieur le ministre, nous écouterons vos remarques liminaires, et j'espère que vous accepterez de répondre à nos questions.

[*Français*]

L'honorable Jean-Pierre Blackburn, C.P., député, ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture) : Merci, monsieur le président. Mesdames et messieurs, c'est une première pour moi de me présenter devant vous depuis ma nomination comme ministre des Anciens Combattants il y a plus de trois mois, et je le perçois comme un honneur.

Trois mois bien remplis au cours desquels j'ai eu l'occasion de me familiariser avec les enjeux propres aux anciens combattants et aux vétérans de notre pays. Trois mois au cours desquels j'ai eu le plaisir d'échanger avec plusieurs d'entre eux, mais aussi avec les membres de leur famille. De ces rencontres, j'en conserve un souvenir vif et parfois même émouvant.

[*English*]

Like you, I am privileged to work on behalf of those who gave so much to our country. I am looking forward to our work together. I would like to maintain clear and open lines of communication with you. Canada's veterans deserve nothing less than our total constructive collaboration.

We are going through a difficult period characterized by various challenges. Notably, they are a demanding economic climate, Canada's role in Afghanistan and demographic changes arising in our clientele.

Therefore, the Veterans Affairs Canada is undergoing important changes because of the demographics of our aging veterans. We currently serve 42 per cent of our traditional wartime veterans. Over the last 65 years, we have met the needs of these veterans as they advance in age. We also had to learn how to adapt to meet the needs of modern-day veterans. Our programs are evolving as a result of this reality.

[*Translation*]

The number of modern-day veterans grows each day. We expect that, around 2015, Canada will have three times as many modern-day veterans as veterans from the Second World War and the Korean war. The recent death of the last Canadian who served in the First World War, Mr. John Babcock, illustrates this evolution.

I realize that none of this is new to you. I am just grateful to be here today to discuss my priorities as minister, and also other questions of importance to all of us.

As you well know, the mandate of our department is twofold. First, it is to offer services and benefits to our clients that meet their needs and the needs of their families. The department meets its responsibilities through various programs. These include programs for disability pensions, veterans' allowances, pension advocacy, health care and commemoration. But today, our department must adapt these programs to a new environment, because we serve not only an established clientele, but also a new generation of men and women of the Canadian Forces who will soon be returning to civilian life. As the second part of our mandate, the Department of Veterans Affairs must also ensure that the sacrifices of those who served Canada are never forgotten. In this regard, we must pay particular attention to Quebec. And I would say, as an aside to senators that what I have noted is indeed real. In Quebec, less attention is paid to the Department of Veterans Affairs. The issue of our military history, and of veterans, is less part of the culture. For the last few weeks I have considered it my duty, each time I deliver a speech, regardless of the type of activity I undertake, to spend three or four minutes at the beginning of my presentation to speak about the department and present a brief history. Recently, on April 9, when we were celebrating the victory at Vimy Ridge, we paid tribute to Mr. Jack Babcock, First World

[*Traduction*]

Comme vous, j'ai le privilège de travailler au nom de ceux et celles qui ont beaucoup donné à notre pays. Je suis impatient de travailler avec vous. Je compte aussi établir avec vous un dialogue clair et ouvert. Les anciens combattants et les vétérans du Canada ne méritent rien de moins qu'une collaboration constructive et entière de notre part.

La période que nous traversons se caractérise par des défis variés, notamment : un climat économique exigeant, l'engagement du Canada en Afghanistan et les changements d'ordre démographique qui surviennent au sein de notre clientèle.

Le ministère des Anciens Combattants vit donc des changements importants, précisément en raison du profil démographique de nos anciens militaires. Nous servons aujourd'hui 42 p. 100 de nos anciens combattants traditionnels. Depuis les 65 dernières années, nous répondons aux besoins de nos anciens combattants qui avancent en âge. Nous avons dû aussi nous adapter afin de répondre à ceux des vétérans de l'ère moderne. Nos programmes évoluent en fonction de cette réalité.

[*Français*]

Le nombre de ces vétérans, qu'on appelle aussi les nouveaux anciens combattants, augmente chaque jour. On estime que dans cinq ans, vers 2015, le Canada comptera trois fois plus de vétérans de l'ère moderne que d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée. Le décès récent du dernier Canadien connu à avoir servi au cours de la Première Guerre mondiale, M. John Babcock, illustre en quelque sorte cette évolution.

Je sais que je ne vous apprends rien de nouveau en vous disant cela, mais sachez que j'apprécie être ici aujourd'hui pour discuter avec vous de mes priorités comme ministre, ainsi que d'autres questions qui nous tiennent à cœur.

Vous le savez, le mandat de notre ministère comporte deux volets. Il s'applique tout d'abord à offrir des services et des avantages axés sur les clients en répondant à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leur famille. Il s'acquitte de ses responsabilités grâce à ces divers programmes, entre autres ceux des pensions d'invalidité, des allocations aux anciens combattants, des services de représentation et conseils juridiques, des soins médicaux et de la commémoration. Mais il doit aujourd'hui adapter ses programmes à un environnement nouveau, car en plus de servir une clientèle déjà établie, il lui faut aussi tenir compte d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes des Forces canadiennes bientôt appelés à retrouver la vie civile. D'autre part, le ministère des Anciens Combattants s'assure également que les sacrifices de ceux et celles qui ont servi le Canada ne sombrent jamais dans l'oubli. Nous avons à cet égard une attention particulière à porter au Québec — et je me permets de faire cette parenthèse à vous, les sénateurs. Le constat que je fais est bien réel. Au Québec, on porte moins d'attention au ministère des Anciens Combattants. La question de notre histoire militaire, des anciens combattants, fait moins partie de la culture. Je me fais un devoir, depuis quelques semaines, chaque fois que je fais une allocution, peu importe le genre d'activités, de prendre trois ou quatre minutes au début de ma

War veteran, recently deceased. Soon, I will be going to Holland. Each time I do this, you would be surprised at how interested people are. Immediately people come up to me to say that they were not aware of these facts.

présentation pour parler de ce ministère et raconter une petite page d'histoire. Dernièrement, le 9 avril, alors qu'on soulignait la victoire de la crête de Vimy, nous avons rendu hommage à M. Jack Babcock, vétéran de la Première Guerre mondiale, décédé récemment. Bientôt, je me rendrai en Hollande. Chaque fois que je fais cela, vous seriez surpris de l'intérêt des gens. Immédiatement des gens viennent me voir pour me dire qu'ils n'étaient pas au courant des faits.

It is arduous work, but we must do this consistently in Quebec.

C'est un travail de longue haleine, mais on se doit de le faire au Québec avec assiduité.

In order to illustrate the commitment of francophones, we launched our website "La force francophone" last February. This site highlights the sacrifices and accomplishments of French Canadians, combatants and civilians, during the Second World War. We should be proud of this initiative. We invited our veterans to share their experience on the website on a dedicated thumbnail. It is well done and it is another wonderful step that we have taken.

Afin d'illustrer l'engagement des francophones, nous avons aussi lancé en février dernier le site web : « La force francophone ». Ce site souligne les sacrifices et les réalisations de Canadiens français, combattants et civils, durant la Seconde Guerre mondiale. Nous devons être fiers de cette initiative. On a invité nos anciens combattants à raconter leur vécu sur le site web, sous un onglet dédié à cet effet. C'est bien fait et c'est un autre beau geste de notre part.

For the last two years, we have made significant progress in a number of areas. I would like to cite the following examples: the Veterans Bill of Rights; our Mental Health Strategy; expansion of the Veterans Independence Program, to help clients and their survivors remain healthy and independent in their own homes or community; payments to those who suffer from health problems due to exposure to Agent Orange; and improvements to services related to the New Veterans Charter.

Depuis deux ans, nous avons réalisé des progrès appréciables dans de nombreux domaines. En voici des exemples : la Déclaration des droits des anciens combattants; notre Stratégie en matière de santé mentale; l'élargissement des critères d'admissibilité au Programme pour l'autonomie des anciens combattants qui permet à ceux qui y sont admissibles et à leurs survivants de vivre en santé et de façon autonome à leur domicile et près des leurs; les paiements consentis aux personnes souffrant d'un problème de santé lié à l'exposition au contaminant de l'agent orange, et les améliorations apportées aux services reliés à la nouvelle Charte des anciens combattants.

[*English*]

We put this charter into place with great success. It brings radical changes to the way we have been taking care of our traditional wartime and modern-day veterans for the last 65 years. It goes beyond mere financial support for modern-day veterans to provide a new approach that considers, first and foremost, the well-being of those who benefit from this support.

Previously, veterans who were wounded in the line of duty received disability benefits and related medical benefits. Even though disability pensions and payments are an essential form of compensation, they do not necessarily encourage a harmonious return to civilian life. The new approach, based on well-being and a positive return to individual civilian life, includes the lump sum disability award, a one-time, tax-free payment that allows recipients to immediately begin planning for the future.

[*Traduction*]

Nous avons mis cette charte en œuvre avec succès. Elle apporte des changements radicaux à la façon dont nous prenons soin de nos anciens combattants et de nos vétérans depuis 65 ans. En plus de préserver le soutien financier pour nos vétérans de l'ère moderne, elle propose une nouvelle approche en mettant l'accent sur le mieux-être de ceux et celles qui en bénéficient.

Auparavant, les anciens combattants blessés en servant le pays recevaient une pension d'invalidité et les avantages médicaux qui y étaient associés. Bien qu'une pension et des primes d'invalidité se révèlent une forme de compensation essentielle, elles ne favorisent pas nécessairement le retour en toute harmonie à la vie civile. La nouvelle approche basée sur le mieux-être et le retour positif à la vie civile et individuelle inclut l'indemnité forfaitaire versée en une seule somme et libre d'impôt, qui procure des possibilités immédiates sur le plan financier.

[*Translation*]

Later on, during the question and answer session, if you have any further questions on this point, I could provide you with additional information, as needed.

[*Français*]

Plus tard, lors de la période de questions, si vous avez d'autres questions à ce sujet, je pourrai fournir de plus amples informations, si telle est votre volonté.

[*English*]

Combined with the other programs included in the charter, this can help affected veterans and their families begin a new life together. This lump sum, of course, only represents a part of the existing support network. There is also a monthly pension during rehabilitation. Our veterans do not have to choose between one or the other; they get both.

[*Translation*]

These services and benefits that we offer to our clients and their families give them the opportunity to make a new life after they have been wounded in service to their country. They also provide a safety net that they can fall back on, if necessary.

So far 20,700 clients and family members have taken advantage of the benefits offered by the charter. Even if the charter can be perfected, it still is showing positive results we are very proud of it.

Veterans Affairs Canada and the Department of National Defence have worked together to create a network of support centres in order to coordinate access to key services for injured or ill personnel. We are present in 19 integrated personnel support centres. These centres are located on Canadian Forces bases across the country. Each centre serves as a sort of one-stop service for its intended clientele.

Our department has also increased the number of operational stress injury clinics to 10. Incidentally, on March 24 this year, I announced the official opening of the Residential Treatment Clinic for Operational Stress Injuries at St. Anne's Hospital in Montreal.

Our department listens to Canadians. We are constantly evaluating and trying to improve the services we offer our clients. One example is the reduction of wait times tied to requests for benefits. Our stakeholders and organizations such as the veterans ombudsman; the New Veterans Charter advisory group; different agencies; hearings such as those that bring us here today; and research, such as the study we have commissioned from Statistics Canada about life after military service, contribute to the pursuit of this goal.

There are challenges. But we are determined to overcome them. Something that we must improve is the way that we get the word out. One recent example of how we have done this is Veterans Week 2009, with the theme: "How will you remember"? The event was a great success, thanks, in part, to our use of innovative techniques and social media like Facebook and Youtube to help make the public aware of the importance of remembrance. This campaign reached 8 million Canadians.

[*Traduction*]

Combinée aux autres programmes inclus en vertu de la charte, elle peut contribuer au début d'une nouvelle vie pour les vétérans concernés et leurs familles. Cette somme forfaitaire, faut-il le rappeler, ne constitue qu'un des éléments de soutien mis en place. Elle est accompagnée d'un paiement mensuel durant la période de rétablissement. Nos vétérans n'ont pas à choisir entre deux formes d'aide. Ils obtiennent les deux.

[*Français*]

Ces services et ces bénéfices que nous offrons à nos clients ainsi qu'à leur famille leur fournissent l'occasion de se refaire une vie après avoir été blessés en servant leur pays. Il leur procure également un filet de sécurité auquel ils peuvent recourir au besoin.

Jusqu'à présent, plus de 20 700 clients et membres de leur famille ont bénéficié des avantages fournis par la nouvelle Charte des anciens combattants. Bien que cette charte soit perfectible, elle génère déjà des résultats positifs et nous en sommes fiers.

Anciens Combattants Canada et le ministère de la Défense nationale ont par ailleurs créé un réseau conjoint des centres de soutien pour coordonner l'aide aux membres du personnel ayant des problèmes de santé ou qui sont blessés. Nous sommes présents sur les bases des Forces canadiennes dans 19 centres intégrés de soutien du personnel, et ce, d'un océan à l'autre et chacun de ces centres sert de guichet unique à la clientèle que nous visons.

Notre ministère a aussi doublé le nombre de ses cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel que l'on appelle TSO; il y en a maintenant 10. J'ai d'ailleurs annoncé l'ouverture officielle de la clinique de traitement en résidence, la seule ainsi conçue, pour traumatismes liés au stress opérationnel à l'Hôpital Sainte-Anne à Montréal, le 24 mars dernier.

Notre ministère est à l'écoute des Canadiens et des Canadiennes. Nous évaluons et cherchons constamment à améliorer les services offerts à la clientèle ciblée, tel que diminuer le temps d'attente relié aux demandes d'avantages, des intervenants et des organisations tels que l'ombudsman des vétérans, le groupe consultatif sur la nouvelle Charte des anciens combattants, différents organismes, des audiences comme celle qui nous rassemble aujourd'hui, et des travaux de recherche telle que l'étude que nous avons initiée avec Statistique Canada sur la vie après le service, contribuent ou sont en lien avec la poursuite de cet objectif.

Les défis ne manquent pas et notre détermination à les relever avec succès ne manque pas non plus. Il faut entre autres améliorer notre façon de communiquer. C'est ce que nous avons entrepris en tenant des événements comme l'édition 2009 de la Semaine des anciens combattants, qui avait pour thème : « comment te souviendras-tu? » Cet événement a connu un franc succès, grâce en partie à l'utilisation de techniques novatrices et des médias sociaux comme Facebook et YouTube pour sensibiliser la population à l'importance du souvenir. Huit millions de Canadiens et de Canadiennes ont été touchés par cette campagne.

We will never lose sight of one of the most crucial aspects of our mandate, which is commemoration. Beyond the programs and services provided by Veterans Affairs Canada, we must never forget the debt of gratitude that we owe to those who risked or gave their lives in service to our country.

[*English*]

Canadians share this commitment. This is why our government included in its 2010 budget the sum of $1 million per year for a new community support program. This money will be used to create new commemorative war memorials. The program is available to communities to allow them to honour the sacrifices and accomplishments of our veterans.

Finally, we continue to work closely with the National Defence on issues of common interest.

[*Translation*]

I am well aware of the keen interest that you have in all the concerns I have just outlined. I am also well aware of the depth of your knowledge about issues that relate to the condition of our Veterans.

I would be delighted to speak with you about the improvements that are underway at this time. I would also like to hear your comments and suggestions about how we can better serve Canada's veterans in the future.

[*English*]

The Chair: Thank you very much, minister. We welcome you to your new responsibilities, for which we have the highest regard. I can assure you that we will be asking to you come back again when we learn a little more about our end of the business, and we are delighted that you are accompanied today by your deputy minister.

Colleagues, because the minister has to leave at a specific time, I will ask you to be even more concise than usual with questions. I will be following the tradition of members first, but hopefully everyone will have the opportunity to ask a question of the minister.

Senator Manning: Welcome, minister. This is a learning experience for us, too. Mr. Minister, I will touch on the major increases in the costs of the disability pension system. I understand that the client population of Veterans Affairs Canada has increased by 75 per cent, from 23,600 in 2001 to 42,000 in 2005. The increase in costs has been from $5.6 billion in 2001 to a little over $11 billion in 2005. Could you take a few moments to expand on the department's experience? The costs have almost doubled. I realize that with the war in Afghanistan, we might be running into increased numbers of soldiers returning with disabilities. Could you give us an idea of what is happening?

Nous ne perdons jamais de vue que l'un des aspects les plus cruciaux du mandat réside dans la tenue d'activités commémoratives. Au-delà des programmes et des services fournis par Anciens Combattants Canada, nous ne devons jamais oublier la dette de gratitude que nous avons envers ceux et celles qui ont risqué ou même donné leur vie en servant notre pays.

[*Traduction*]

Les Canadiens et les Canadiennes partagent cet engagement. C'est pour cette raison que notre gouvernement a inclus dans son budget de 2010 une somme de 1 million de dollars par année pour un nouveau programme visant à créer de nouveaux monuments commémoratifs de guerre dans les collectivités du pays. Ce programme permettra aux collectivités de rendre hommage aux sacrifices et aux réalisations de nos vétérans.

Enfin, nous continuons à travailler de façon très étroite avec le ministère de la Défense nationale sur nos questions d'intérêt commun.

[*Français*]

Je suis très conscient du profond intérêt que vous portez aux enjeux que je viens d'aborder et de votre connaissance étendue à des questions relatives à la condition de nos anciens combattants et de nos vétérans.

Je serai donc heureux d'échanger avec vous sur les améliorations qui ont cours à l'heure actuelle. Je tiens également à entendre vos commentaires et suggestions sur les façons de mieux servir les anciens combattants du Canada à l'avenir.

[*Traduction*]

Le président : Merci beaucoup, monsieur le ministre. Nous vous souhaitons tout le succès possible dans votre nouveau portefeuille, qui nous tient profondément à cœur. Soyez assuré que nous vous demanderons de comparaître de nouveau une fois que nous aurons avancé dans notre démarche, et nous sommes ravis que vous soyez accompagné aujourd'hui de la sous-ministre.

Chers collègues, étant donné que le ministre doit partir à une heure précise, je vais vous demander de poser des questions encore plus concises que d'habitude. Nous avons coutume de donner la parole aux membres permanents du sous-comité en premier, mais espérons-le, chacun aura l'occasion de poser une question au ministre.

Le sénateur Manning : Bienvenue, monsieur le ministre. Nous sommes aussi en train de faire notre apprentissage. Monsieur le ministre, je vais aborder l'augmentation majeure des coûts au titre du régime de pension d'invalidité. Si je ne m'abuse, la clientèle d'Anciens Combattants Canada a augmenté de 75 p. 100 pour atteindre 42 000 clients en 2005 alors qu'il n'y en avait que 23 600 en 2001. Les coûts qui totalisaient 5,6 milliards de dollars en 2001 dépassaient légèrement 11 milliards de dollars en 2005. Pouvez-vous nous en dire plus long sur cette situation vécue au ministère? Les coûts ont presque doublé. Je me rends bien compte qu'avec la guerre en Afghanistan, un plus grand nombre de soldats rentrent au pays atteints d'invalidités. Pouvez-vous nous donner une idée concrète de la situation?

[*Translation*]

Mr. Blackburn: Allow me to clarify that since the implementation of the New Veterans Charter, we have added amounts to our budgets to face the increasing costs for our Department of Veterans Affairs.

Since the implementation of the charter, 20,700 people have benefited from various services. We now know that there are two types of payments. One is a lump sum payment related to the injuries sustained. A committee analyzes the different injuries suffered by the veteran and as a result of that, the person receives a lump sum payment; to a maximum of $276,000 if we round out the numbers. Often, in the media, there is talk about the lump sum payment, but they forget about the second part.

The second part is intended for veterans who are in rehabilitation programs, and may allocate an amount that can go up to 75 per cent of their salary until they have found civilian employment, comparable to what they had before in terms of income. There is a connection between these two components.

Throughout all of this, I will not deny that we have heard criticisms of the lump sum payment. I even went to Valcartier, to the Ombudsman Mr. Strogan's hearings, where veterans and their families were complaining about the fact that giving them a lump sum payment, these people were not "able" to make the right decision as to the use of those funds. They preferred going back to the old system, when they were allocated a monthly payment.

At one point, there were comments saying that we should offer them the choice. In my opinion, if they are not "able," do they have the capacity to choose? Perhaps not.

This is of concern to me. I was wondering if it was possible they might be right, that these people are not able to make an appropriate decision when they receive a substantial amount of money.

We launched a survey with our veterans on the issue of the money that they received. Unfortunately, the data gathered does not allow me to make an appropriate decision. We asked the department to redo this study, to redo the questionnaire so that when we have the results, we will be able to do a scientific study with results that will be justifiable before our peers.

I want to know what the truth is regarding how these amounts received were spent. If ever we find misuse, we will not be able to ignore it. We will have to make decisions accordingly. Remember the lump sum payment for the rehabilitation payments.

As far as the amounts concerned, of the 20,700 people who received benefits under the new charter, 4,010 were eligible for the rehabilitation program, 3,515 were eligible for the income loss allowance and it continues in that way. And 18,400 received disability awards granted since April 2006.

[*Français*]

M. Blackburn : Permettez-moi de préciser que depuis la mise en place de la nouvelle Charte des anciens combattants, nous avons ajouté des sommes à nos budgets pour faire face à cet accroissement de coûts à l'intérieur de notre ministère des Anciens combattants.

Depuis la mise en place de la Charte, 20 700 personnes ont bénéficié de différents services. On sait maintenant qu'il y a deux types de paiement. Un paiement forfaitaire en lien avec les blessures subies. Un comité analyse les différentes blessures subies par l'ancien combattant et en fonction de cela, il peut recevoir un montant forfaitaire; jusqu'à 276 000 $ en arrondissant les chiffres. Souvent, dans les médias, on parle du paiement forfaitaire, mais on oublie la deuxième partie.

La deuxième partie s'adresse aux anciens combattants qui suivent un programme de réadaptation, et peut allouer une somme pouvant aller jusqu'à 75 p. 100 de leur salaire jusqu'à ce qu'ils aient retrouvé un emploi dans la vie civile, comparable à ce qu'ils avaient en termes de revenu. Ces deux éléments sont liés.

À travers cela, je ne vous cacherai pas que nous avons eu des critiques sur ce paiement forfaitaire. Je me suis même rendu à Valcartier, aux audiences de l'ombudsman, M. Strogan, où des anciens combattants et leur famille se plaignaient du fait qu'en accordant un paiement forfaitaire, ces gens ne sont pas « aptes » à prendre la bonne décision quant à l'utilisation ces fonds. Ils préféraient qu'on revienne à l'ancien système, qu'on leur accorde un paiement mensuel.

À un moment donné il y a eu des commentaires voulant qu'on doive leur offrir le choix. À mon avis, s'ils ne sont pas « aptes », sont-ils à aptes à choisir? Peut-être pas.

Cela m'interpelle. Je me suis demandé s'il était possible qu'ils aient raison, que les gens ne soient pas « aptes » à prendre la décision appropriée s'ils reçoivent un montant substantiel.

On a commencé un sondage auprès de nos anciens combattants en ce qui a trait à l'argent qu'ils avaient reçu. Malheureusement, les données recueillies ne me permettent pas de porter un jugement approprié. On a demandé au ministère de reprendre cette étude, de refaire le questionnaire pour pouvoir, lorsqu'on aura les résultats, en faire une étude scientifique afin que les résultats soient défendables auprès de nos pairs.

Je tiens à avoir l'heure juste quant à la façon dont ils dépensent les sommes reçues. Dans l'éventualité où l'on constaterait un mauvais usage, on n'aurait pas le droit de fermer les yeux. On devrait prendre des décisions en conséquence. Souvenez-vous du paiement forfaitaire pour les paiements de réadaptation.

Quant aux sommes d'argent, sur les 20 700 personnes qui reçoivent des avantages de la nouvelle Charte, 4 010 sont admissibles au programme de réadaptation, 3 515 sont admissibles à l'allocation pour perte des revenus, et cela continue comme cela. Et 18 400 reçoivent des indemnités d'invalidité octroyées depuis avril 2006.

There are costs, but at the same time, in the long term, given that our veterans are passing away at a faster rate today, we believe that a certain balance will be re-established, but we will see. We will adjust to the new reality.

[*English*]

Senator Manning: For clarification, the lump sum payment is separate from other avenues of financial assistance, rehabilitation, reintegration, et cetera. Therefore, the other benefits are in addition to that lump sum payment. Is that correct?

[*Translation*]

Mr. Blackburn: Indeed, it is completely separate. It is a separate amount they are allocated in light of the seriousness of the injury. In other words, if the person loses one, two or several limbs, the amounts are determined under the charter that they were allocated.

If the person is unable to return to work or if he or she cannot return to civilian life because of their disability, other amounts are allocated to them because of this reality. The person would need extra help.

The new charter is the fundamental aspect. It is based on a return to civilian life, whereas for our traditional veterans, who are 86 or 88 years old today, a totally different concept is operative.

Today, we can no longer believe that a soldier will return from Afghanistan at the age of 35 and receive a monthly amount until he or she dies. That is no longer the reality. People are embracing this concept. They want to return to civilian life. For some, more time is needed because of psychological or other types of injuries, but our program is intended to guide them towards a return to civilian life.

Senator Dallaire: Your initiative in Quebec did not go unnoticed. In his history book, when my son was in Grade IV, there were 16 pages on the 1837 rebellion and 4 pages on the Second World War, including two and a half of which were pictures and the rest spoke about the emancipation of women during this period.

Much progress remains to be made and I hope that you will be able to influence the Ministry of Education in Quebec, and that veterans and their families that served their country will be better recognized, even though today we can see there is a much more positive attitude towards the military.

I would like to come back to the new charter and its methodology. I know that you have a New Veterans Charter Evaluation Plan for the end of 2010. I have been here since 1997, I was here at the time of the Neary report that brought in the new charter, and one year later, your government finally implemented it. We have been tinkering with it for three years and the time had come to do an assessment of it.

Il y a des coûts, mais en même temps, à long terme, étant donné que nos anciens combattants décèdent à un rythme accéléré présentement, on pense que cela devrait retourner vers un certain équilibre, mais on verra. On va ajuster en fonction de la nouvelle réalité.

[*Traduction*]

Le sénateur Manning : Une précision, s'il vous plaît. L'indemnité forfaitaire est indépendante des autres formes d'aide financière, au titre de la réadaptation, de la réintégration, et cetera. Par conséquent, ces autres prestations viennent s'ajouter à la somme forfaitaire, n'est-ce pas?

[*Français*]

M. Blackburn : Effectivement, c'est complètement distinct. Il s'agit d'une somme à part qui leur est allouée en fonction de la gravité des blessures. Autrement dit, si la personne perd un, deux ou plusieurs membres, ces montants sont en fonction d'une Charte qui leur est allouée.

Si la personne n'est pas en mesure de retourner au travail ou qu'il lui est impossible de retourner à la vie civile à cause de son handicap, d'autres sommes lui sont accordées en fonction de cette réalité. La personne aura besoin d'aide additionnelle.

La nouvelle Charte est l'aspect fondamental. Elle est centrée sur le retour à la vie civile. Tandis que pour nos anciens combattants traditionnels, qui ont autour de 86, 88 ans actuellement, ce n'est pas du tout le même concept.

Aujourd'hui, on ne peut plus penser qu'un militaire va revenir de l'Afghanistan à l'âge de 35 ans et qu'il recevra un montant d'argent mensuellement jusqu'à ce qu'il meurt. Ce n'est plus la réalité. Les gens embarquent dans ce concept. Ils veulent retourner à la vie civile. Pour certains, il faut plus de temps à cause des blessures psychologiques ou autres, mais notre programme est adapté pour les orienter vers ce retour à la vie civile.

Le sénateur Dallaire : Votre initiative au Québec n'est pas passée inaperçue. Dans son livre d'histoire, lorsque mon fils était en secondaire IV, il y avait 16 pages sur la révolution de 1837 et 4 pages sur la Deuxième Guerre mondiale, dont 2,5 étaient des photographies et le reste parlait de l'émancipation des femmes pendant cette période.

Il reste beaucoup de chemin à faire et j'espère que vous pourrez influencer le ministre de l'Éducation du Québec, et que les anciens combattants et leur famille qui ont servi leur pays soient mieux reconnus. Bien qu'aujourd'hui on puisse constater une attitude beaucoup plus positive envers les militaires.

J'aimerais revenir à la nouvelle Charte et à sa méthodologie. Je sais que vous avez un « New Veterans Charter Evaluation Plan » pour fin 2010. Je suis là depuis 1997, j'étais là lors du rapport Neary qui a amené la nouvelle Charte, et un an plus tard, votre gouvernement l'a finalement mis en application. Cela fait trois ans et demi qu'on joue dedans et il était temps d'en faire l'évaluation.

To what degree were the staff in Charlottetown and in Ottawa trained and guided in how to manage the old charter that was still in effect and had its way of functioning, and a new charter that had a completely different philosophy? How much training was provided? We were told that there were 16,000 hours of training, that perhaps 100,000 hours were needed. You saw fit, with the new charter, to set up a school within the department in order to deal with the technical content and this different culture in the way of seeing the veteran and his or her needs and to assure yourself that the situation was well understood by your staff.

Mr. Blackburn: I will begin and our deputy minister will certainly be in a position to flesh out this subject of training.

First, we had already put in place a special team responsible for giving guidance to the people coming back from Afghanistan and accelerating the process.

Also, we have 19 centres spread across our military bases in order to serve the military on the front lines as well as those who are going to leave because their term has not been renewed, or once again to serve our veterans who require information.

Furthermore, we are trying to reduce the wait periods for services delivered to our military. It is a long process, whether we are talking about applications for disability pensions or even for subsequent re-evaluations. I am not talking about a snail's pace, but it is long.

Senator Dallaire: And torture.

Mr. Blackburn: The department is aware of this situation and we are in the process of significantly reducing the delay, by bringing it down from 24 to 16 weeks. It is not impossible that we improve this situation even more, because the ultimate goal is to serve these people adequately.

Simultaneously, even though the minister decides that he wants this or that, we must deal with certain realities. For example, if a person needs a medical exam, but cannot receive it, we are paralyzed, and this type of situation is out of our control.

Suzanne Tining, Deputy Minister, Veterans Affairs Canada: Briefly, one of the core values of the Department of Veterans Affairs is that our employees are deeply committed to serving veterans. In my opinion, our department is one of the most highly regarded as far as employee commitment is concerned. Our employees face significant challenges, given the number of old and new programs and services that are provided. Today, our greatest challenge is with regard to process and providing our employees with the tools they need to do their job. As well, there has been significant progress in terms of changes in the work culture.

For some of our employees, it was too much to deal with the "new veterans," not only because they did not have the right tools to help these people, but they also felt it was difficult to meet expectations, and so they were transferred elsewhere within the department. We have to find a new way of providing services.

Jusqu'à quel point le personnel à Charlottetown et à Ottawa a-t-il été formé, réorienté pour gérer une vieille Charte toujours en vigueur et qui a sa façon d'opérer, et une nouvelle Charte qui a une philosophie totalement différente? À quel point y a-t-il eu de la formation? On nous a dit qu'il y a eu 16 000 heures de formation, peut-être en faut-il 100 000. Vous avez cru bon, avec la nouvelle Charte, d'établir une école au sein du ministère pour assurer le contenu technique et cette culture différente de voir l'ancien combattant et ses besoins et de vous assurer que la situation était bien comprise par votre personnel.

M. Blackburn : Je vais commencer et sûrement que notre sous-ministre sera en mesure de compléter au sujet de cette formation.

Premièrement, déjà, nous avons mis en place une équipe spéciale pour faire en sorte de bien guider les gens qui reviennent de l'Afghanistan et accélérer le processus.

Ensuite, nous avons 19 centres répartis sur nos bases militaires afin de servir les militaires sur place et ceux qui vont la quitter parce que leur mandat n'est pas reconduit, ou encore nos anciens combattants qui ont besoin d'informations.

D'autre part, nous cherchons à réduire les délais de livraison de nos services aux militaires. Le processus est long, que ce soit pour des demandes de pension d'invalidité ou même de réévaluation ultérieure. Je ne parlerai pas de tortue, mais c'est long.

Le sénateur Dallaire : Et de torture.

M. Blackburn : Le ministère est conscient de cette situation et nous sommes en train de réduire ce délai de façon appréciable, en passant de 24 à 16 semaines. Il n'est pas impossible qu'on améliore encore plus cette situation parce qu'il faut ultimement arriver à servir ces gens adéquatement.

En même temps, même si le ministre décide qu'il veut ceci ou cela, nous devons composer avec certaines réalités. Par exemple, si une personne a besoin d'un examen médical et ne l'obtient pas, nous sommes paralysés, et cet aspect échappe à notre contrôle.

Suzanne Tining, sous-ministre, Anciens Combattants Canada : En quelques mots, l'une des valeurs sûres du ministère des Anciens Combattants est que nos employés sont profondément engagés dans le service aux anciens combattants. À mon avis, notre ministère est l'un des mieux cotés en regard de l'engagement des employés. Les employés font face à des défis importants, considérant la série de programmes et services offerts basés sur le passé et ceux du futur. Le plus grand défi actuellement se trouve au niveau des processus et des outils à leur disposition. En termes d'évolution de la culture, de grands pas ont été faits.

Pour certains de nos employés, le phénomène des « nouveaux anciens combattants » était trop lourd à porter, ceci non seulement en fonction des outils à leur disposition, mais aussi des attentes, et ils ont dû être replacés ailleurs dans le ministère. Nous devons travailler avec une nouvelle façon d'aborder les services.

Therefore, as far as the work culture is concerned, I would say that a lot has already been achieved. As the minister just said, we need to focus on tools and business processes, and make the system less painful while modernizing our operations.

Senator Dallaire: I hope that these efforts will continue. Changing employees is tantamount to changing the culture and the charter. Mr. Minister, as you were advised in writing, this charter gives you more authority than our predecessor had to bring about change, which means that you will not have to constantly press your cabinet colleagues or Parliament to make any more changes.

I know that negotiations regarding Sainte-Anne-de-Bellevue are well underway, as well as discussions regarding the new clinic to treat veterans suffering from post-traumatic stress. The new generation of veterans is dealing with significant psychological stress. The numbers speak for themselves: from 1 per cent in 2002, we went to 8 per cent in 2008. For some people, it takes 4 years, one of my colleagues needed 9 years, and another one has just committed suicide after 14 years.

Will the negotiations include the possibility that Sainte-Anne-de-Bellevue might receive the mandate to become a centre for research, development, assessment and instruction in the area of psychological trauma experienced by military personnel? Could the hospital become a centre of excellence in Canada by furthering the development of our expertise, so that we can hopefully ultimately reduce the number of injured veterans? After all, we do not want to go back to the way it was in 1977, when we had nothing, neither at the Department of National Defence, where I was the assistant deputy minister, nor certainly at the Department of Veterans Affairs either.

Mr. Blackburn: That is a good observation. Our government has increased the number of clinics specializing in the treatment of operational stress from 5 to 10. We have opened a clinic in a residence in Montreal about one month ago. I met some of the people there. To my astonishment, one of the people I had the pleasure of meeting was still an active member of our military.

Senator Dallaire: That is probably my driver, who is still around!

Mr. Blackburn: All this is to say that, indeed, post-traumatic stress is a reality, and people suffer from it. Unfortunately, given the new reality of the work they have to do, more and more of our troops who are coming home from Afghanistan are suffering from operational post-traumatic stress syndrome.

As well, the headquarters — correct me if I am wrong — is in St. Anne, and we already have agreements with McGill University in other related research sectors.

Ms. Tining: To clarify, regarding the transfer of St. Anne's Hospital and the provision of geriatric and psychogeriatric care, the treatment of post-traumatic stress syndrome and research will remain the responsibility of the Department of Veterans Affairs. Will the clinic stay in Saint Anne? That will have to be negotiated, but there is no doubt that the responsibility will remain with the Department of Veterans Affairs. If, as a result of the negotiations with Quebec, the terms and conditions dictate that we become

Donc, en ce qui concerne la culture des employés, je vous dirais que beaucoup a été fait. Comme le ministre vient de le dire, il reste à s'attaquer aux outils, aux processus d'affaires, comment rendre cela moins douloureux et moderniser nos façons de faire.

Le sénateur Dallaire : J'espère que c'est une continuité. Changer des personnes, c'est changer des cultures et la Charte. Cette Charte vous donne, monsieur le ministre — on l'a écrit —, plus d'autorité que votre prédécesseur pour changer les choses, et ainsi éviter de vous retrouver devant vos amis du Cabinet ou au Parlement pour demander des modifications à répétition.

Je sais que les pourparlers sont bien avancés sur Sainte-Anne-de-Bellevue et aussi sur la nouvelle clinique de traitement post-traumatique. La nouvelle génération de vétérans souffre de stress psychologiques importants. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : du pourcentage de 1 p. 100 en 2002, nous atteignons 8 p. 100 en 2008. Pour certains, cela prend quatre ans, un de mes collègues a mis neuf ans et l'autre vient de se suicider, après 14 ans.

Est-il prévu, dans les négociations, que Sainte-Anne-de-Bellevue ait le mandat de devenir un centre de recherche, de développement, d'évaluation et d'instruction sur les traumatismes psychologiques subis par les militaires? Pourrait-il avoir la vocation d'un centre d'excellence à travers le pays afin de continuer le développement de nos compétences et réduire ultimement le nombre de blessés et ne pas se retrouver comme en 1997 où l'on n'avait rien, ni au ministère de la Défense nationale où j'étais sous-ministre adjoint, et certainement non plus au ministère des Anciens Combattants.

M. Blackburn : C'est une bonne observation. Notre gouvernement est passé de cinq cliniques spécialisées en stress opérationnel à maintenant dix. On a ouvert une clinique en résidence il y a environ un mois à Montréal. J'ai rencontré des gens qui y étaient. À mon grand étonnement, l'une des personnes avec qui j'ai eu le plaisir d'échanger était toujours active dans l'armée.

Le sénateur Dallaire : C'est probablement mon chauffeur, encore!

M. Blackburn : Tout cela pour dire que c'est effectivement une réalité, les gens souffrent de cela. Malheureusement, devant la nouvelle réalité des tâches, de plus en plus de nos militaires qui reviennent d'Afghanistan souffrent d'un stress post-traumatique opérationnel.

Aussi, le siège social — corrigez-moi si je me trompe — est à Sainte-Anne et nous avons déjà des ententes avec l'Université McGill par rapport à différentes recherches en la matière.

Mme Tining : Pour clarifier, au sujet du transfert de l'hôpital Sainte-Anne et de l'installation de soins gériatriques et psychogériatriques, les soins reliés au traitement du stress post-traumatique et la recherche demeureront la responsabilité du ministère des Anciens Combattants. La clinique demeurera-t-elle à Sainte-Anne? Cela fera partie des négociations, mais il n'y a aucun doute que la responsabilité reste au ministère des Anciens Combattants. Et si les termes et conditions négociés avec Québec

tenants, so be it, otherwise we will go elsewhere, but there is no doubt that the transfer of the hospital is excluded from the negotiations.

[*English*]

Senator Wallin: I will try to drill down a little on the New Veterans Charter. I was glad to hear you are doing evaluations and getting a critical mass of people you can look at. One of the issues that keeps coming up with the New Veterans Charter, when it comes to pain and suffering versus earnings loss, is that the money is often given to very young returning soldiers, who may not use that money wisely. That is a judgment call, obviously, but it may be an issue.

Is that issue being looked at?

[*Translation*]

Mr. Blackburn: Absolutely, and that is why I was pleased to go to Valcartier and take part in the consultation session with the ombudsman, Mr. Straughen. At that meeting, young people spontaneously started talking about their problems. I even met with the mother of one of our war veterans who received financial compensation, and who also believes that changes have to be made in this regard.

We must assess our benchmarking methods based on a solid foundation. That is why we have started internal audits, because we did not want to make decisions on incomplete information. We will look into the matter even further to see how the compensation was spent — for example, whether it was used to buy a house, a car or a trip. We want to know how each amount was spent. If a person received $50,000, that is not the same as $276,000. If you have $12,000 and you go on a trip, perhaps that is less serious. This is why we must audit the data. We should have the results within the next few months, probably by Christmas.

[*English*]

Senator Wallin: We would love to see it when it comes through. If you could send that on to us, that would be great.

[*Translation*]

Senator Meighen: It is now my turn to congratulate you on your appointment. We have known each other for many years, and I am pleased to see that you have been given responsibility for such an important department, and one which we all care about. My question is not on the evolution of the charter, but rather on the efforts made by the government to follow up on the motion which was introduced in the Senate and unanimously adopted, and which calls upon the government to recognize the valour of Canadians who were members of the Bomber Squad during the Second World War.

Allow me to make a short preamble. Following a speech I gave on April 15, 2008, and one given by Senator Segal on May 6, 2008, and Senator Day on June 18, 2008, senators voted unanimously in support of the adoption of the motion to recognize the war veterans who were members of the Bomber Command.

font que l'on devienne locataire chez eux, qu'il en soit ainsi, sinon on sera ailleurs, mais il n'y a aucun doute que le transfert d'hôpital est exclu de la négociation.

[*Traduction*]

Le sénateur Wallin : Je voudrais m'attarder un instant à la nouvelle Charte des anciens combattants. C'est avec satisfaction que je vous ai entendu dire que vous faites des évaluations grâce à la masse critique de vos clients. Très souvent, quand, à propos de la nouvelle charte, on met en regard la détresse et la souffrance et le manque à gagner, on dit que l'argent versé, très souvent à de très jeunes soldats qui rentrent au pays, pourrait ne pas être utilisé judicieusement. Évidemment, c'est une question d'opinion.

Est-ce qu'on s'en occupe?

[*Français*]

M. Blackburn : Tout à fait, et c'est pourquoi j'étais content d'aller à Valcartier et participer à cette séance de consultation de l'ombudsman, M. Straughen, où des jeunes, spontanément, expliquaient leurs difficultés. J'ai même rencontré la mère de l'un de nos anciens combattants qui a justement bénéficié d'une somme d'argent et qui elle-même croit que des changements doivent être apportés à ce niveau.

Nous devons évaluer nos méthodes de mesures à partir de bases solides. C'est pourquoi nous avons commencé nos vérifications à l'interne, afin d'éviter de baser notre jugement sur des informations incomplètes. Nous allons pousser plus loin et vérifier à quoi les indemnités servent — par exemple, l'achat d'une maison, d'une auto ou des vacances — pour voir ce qu'il en est et, également, par tranche de montants reçus. Si la personne reçoit 50 000 $, ce n'est pas la même chose que 276 000 $. Si vous avez 12 000 $ et que vous partez en vacances, c'est peut-être moins grave. C'est pour cela qu'il faut vérifier ces données. Nous devrions avoir ces résultats d'ici quelques mois, je crois, probablement vers Noël.

[*Traduction*]

Le sénateur Wallin : Nous aimerions bien en prendre connaissance lorsqu'il sera prêt. Nous vous serions reconnaissants de nous l'envoyer.

[*Français*]

Le sénateur Meighen : À mon tour de vous féliciter de votre nomination. On se connaît depuis de nombreuses années et cela me fait plaisir de vous voir confier un ministère aussi important et qui nous tient tous à cœur. Ma question ne porte pas sur l'évolution de la Charte, mais plutôt sur les efforts déployés par le gouvernement afin de donner suite à la motion présentée au Sénat et adoptée à l'unanimité, exhortant le gouvernement à reconnaître le mérite des Canadiens qui ont fait partie du Bomber Command au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

Permettez-moi un court préambule. À la suite d'un discours que j'ai prononcé le 15 avril 2008, du discours du sénateur Segal le 6 mai 2008, et du sénateur Day le 18 juin 2008, les sénateurs ont voté à l'unanimité en faveur de l'adoption de la motion visant une reconnaissance aux anciens combattants du Bomber Command.

More recently, on March 24 last, I put a question to the leader of the government in the Senate, and his reply gave me hope that we will soon see some movement regarding this important issue. Allow me to quote his reply:

> The government is aware of the unanimous recommendation of the Senate and believes in its importance. Over the last while, officials have been working as quickly as possible and are mindful of the Senate resolution to explore an appropriate way to properly recognize the heroism of these individuals. Hopefully, the question of Senator Meighen will spur me and them to get moving on this, as I am well aware that some of these people are quite elderly.

Minister, do you have up-to-date information on the government's efforts to put into effect the motion that was passed unanimously in the Senate nearly two years ago? And given that this motion goes back two years and that these genuine Canadian heroes are at an advanced age, what are the next steps and the timelines for them?

Mr. Blackburn: Senator Meighen mentioned that we have known each other for a long time. In fact, if memory serves, we were both on the Beaudoin-Dobbie committee, which was a fine moment in our history.

Regarding a medal to honour members of Bomber Command, you have an ally here at the table to move forward on that. I have asked the department to prepare the groundwork for it. As is the case in any undertaking, the first thing we were told was that it was impossible and that there had already been motions in other countries.

We started with that scenario, which was not what I wanted to hear, of course. I do not want a no, but rather a yes. So how do we get to yes? It seems we need to go to the chancellery. To comply with the legal requirements and the usual way of doing things, we need to go that route, and the file should be on my desk any day now. That is where things are at. They know how much we want this.

Someone said to me yesterday: "Yes, but France said that there would be no new medals, and then another country said the same thing, but Canada is going ahead with a new one." So what? If I heard that France had decided to issue a new medal, I would be very happy about it. Someone has to be first.

I want to help you, and I am working very hard to have this happen. I cannot predict what the outcome will be, but I sincerely want to make this happen in the end. We are working on it, and I would be pleased if we could succeed.

As far as raising awareness about the achievements of our military personnel and our veterans, the fact that the new medal will be issued to some of us at public events, open to the media, provides a spotlight that is sure to be constructive and beneficial for veterans and for the department I work for.

Senator Meighen: Minister, I do not have any other questions, but I would like to make a comment. I would like to congratulate you on your new approach and your determination. As you are

Plus récemment encore, le 24 mars dernier j'ai posé une question au leader du gouvernement au Sénat et sa réponse m'a fait espérer que nous verrions bientôt du concret dans cet important dossier. Permettez-moi de citer sa réponse :

> Le gouvernement a noté la recommandation unanime du Sénat et il croit qu'il est important d'y donner suite. Ces derniers temps, les hauts fonctionnaires travaillent le plus rapidement possible et n'oublient pas que le Canada a recommandé de trouver une façon de reconnaître comme il se doit l'héroïsme de ces anciens combattants. La question du sénateur Meighen me poussera et les poussera assurément à agir avec cérélité, car je sais bien que certains de ces anciens combattants sont très âgés.

Monsieur le ministre, avez-vous de l'information à jour au sujet de ces efforts déployés par le gouvernement pour donner suite à la motion adoptée à l'unanimité au Sénat il y a presque deux ans? De plus, étant donné que l'adoption de la motion remonte à deux ans et compte tenu de l'âge avancé de ces véritables héros canadiens, quelles sont les étapes à venir et quelle est leur échéance?

M. Blackburn : Le sénateur Meighen a dit qu'on se connaît depuis longtemps. En effet, si je ne m'abuse, nous avons siégé au comité Beaudoin-Dobbie et ce fut un beau moment de notre histoire.

Pour ce qui est de la question d'une médaille qui honorerait les membres du Bomber Command, vous avez un allié autour de la table pour faire progresser les choses. J'ai demandé au ministère de préparer des éléments par rapport à cela. Et comme dans toute fonction, la première chose qu'il nous a dite c'est : « Non, on ne peut pas. Il y a déjà eu des motions dans d'autres pays. »

Nous sommes partis avec ce scénario qui ne me convient pas, bien sûr. Je ne veux pas un non, je veux un oui. Et comment en arrive-t-on à avoir un oui? Semble-t-il que c'est en allant à la chancellerie. Sur le plan légal et en termes de modalités de fonctionnement usuel, on doit en arriver là et le dossier devrait arriver sur mon bureau d'une journée à l'autre. On en est là. Ils connaissent notre degré de volonté par rapport à cela.

Quelqu'un me disait hier : « Oui, mais la France avait dit qu'on n'en mettait pas plus, puis tel autre pays disait qu'on n'en mettait pas plus, sauf qu'au Canada on en met une nouvelle. » Et puis? Si j'entendais dire qu'en France ils ont décidé d'en mettre une, je serais bien content. Il faut que quelqu'un commence.

Je veux vous aider et je vais travailler fort pour faire avancer les choses. Je ne peux prédire l'issue du dossier, mais je souhaite vivement qu'il y ait un oui à la fin. C'est pour atteindre ce but qu'on travaille et je serais content qu'on puisse le faire.

En termes de sensibilisation à ce que nos militaires et nos anciens combattants ont fait, le fait que cette nouvelle médaille soit remise à certains d'entre nous, lors d'événements publics médiatisés, offre une nouvelle sensibilité qui ne peut être que constructive et bénéfique pour les anciens combattants et pour le ministère pour lequel je travaille.

Le sénateur Meighen : Monsieur le ministre, je n'ai pas d'autres questions sauf un commentaire. J'aimerais vous féliciter pour votre nouvelle approche et pour votre détermination. Vous n'êtes

aware, there are various types of medals. There are ribbons and monuments of all kinds. I also congratulate you on not expressing too much fear about the bureaucratic obstacles.

Mr. Blackburn: One of the ways to overcome an obstacle is to issue the medal to those who can wear it. That condition greatly reduces the number and makes things easier. We are working on all those aspects with the aim of following through on the request.

[*English*]

The Chair: Senator Meighen has been assiduous in his pursuit of this end. We look forward to having results.

Senator Downe: You have been in the department a little over three months. What are your views on the treatment the department provides for post-traumatic stress disorder? Is there anything new they should be doing, or should they continue with the current programs?

[*Translation*]

Mr. Blackburn: I think that the department is a constructive partner in this new reality. As we know, there is now scientific proof that people suffer from post-traumatic symptoms, and it is in that context that we are taking positive steps to support our veterans.

In order to reflect our commitment, we doubled the number of clinics from 5 to 10. According to the statistics, more people suffer from post-traumatic stress symptoms, and they may not be affected necessarily on an ongoing basis.

The symptoms may occur, disappear and reappear. That is why we need to adapt to this new reality. And with the help of our research services, I believe that we are going in the right direction. In any case, that is my impression.

[*English*]

Senator Day: Mr. Minister, let me start by reading a short statement by a sergeant who is still living. I knew him when he served in the Armed Forces in the 1960s and 1970s. He said:

> I injured my back . . . while in the Army. At the time, a doctor wrote on my military records that he foresaw that I would have back problems later in life.

The doctor's prophecy came true. He goes on to say:

> After back surgery in 1998, during which titanium rods were put in my back, I was in a wheelchair for 3.5 years. After rehabilitation, I now walk with braces on my legs and a 4 wheel roller. I was also exposed to Agent Orange on exercise when I served in Gagetown. I recall the battle order

pas sans savoir qu'il y a plusieurs formes de médailles. Il y a les rubans et les monuments de toutes sortes. Je vous félicite également de ne pas exprimer trop de craintes devant les obstacles bureaucratiques.

M. Blackburn : Une des façons d'éliminer un obstacle, c'est d'offrir cette médaille à ceux qui peuvent la porter. Si on mentionne « à ceux qui peuvent la porter », on diminue de beaucoup le nombre et c'est plus facile. Ce sont toutes des choses sur lesquelles nous travaillons dans le but de répondre positivement à cette requête.

[*Traduction*]

Le président : Le sénateur Meighen poursuit assidûment ce but. Nous avons hâte d'avoir des résultats.

Le sénateur Downe : Vous êtes à la tête de ce ministère depuis un peu plus de trois mois. Que pensez-vous du traitement offert par le ministère aux personnes souffrant du syndrome de stress post-traumatique? Devra-t-il continuer à offrir les mêmes programmes ou proposer quelque chose de nouveau?

[*Français*]

M. Blackburn : Je pense que le ministère est un partenaire constructif dans cette nouvelle réalité qui n'existait pas antérieurement. On sait que maintenant il est prouvé scientifiquement que des gens souffrent de symptômes post-traumatiques et c'est dans ce contexte qu'on chemine dans la bonne direction pour soutenir nos anciens combattants.

Pour prouver que c'était notre engagement, nous avons doublé le nombre de cliniques en passant de cinq à dix cliniques. D'après les statistiques, on constate que plus de gens souffrent de symptômes post-traumatiques et que la souffrance n'est pas nécessairement continue dans le temps.

Le problème de symptômes post-traumatiques peut survenir momentanément, partir et revenir. C'est pourquoi nous devons nous adapter à cette nouvelle réalité. Et avec l'aide de nos services de recherche, je crois que nous sommes dans la bonne direction. En tout cas, c'est la perception que j'en ai.

[*Traduction*]

Le sénateur Day : Monsieur le ministre, permettez-moi de vous lire une brève déclaration d'un sergent qui vit toujours. Je l'ai connu dans les années 1960 et 1970, quand il était membre des forces armées. Voici ce qu'il a dit :

> Je me suis blessé au dos pendant que j'étais dans l'armée. À l'époque, le médecin a noté sur mon dossier militaire qu'à son avis, j'aurais des problèmes au dos plus tard dans ma vie.

Les prévisions du médecin se sont avérées. Le sergent poursuit :

> Après une opération au dos en 1998, pendant laquelle on a mis en place des tiges de titanium dans mon dos, j'ai passé trois ans et demi en fauteuil roulant. Après des traitements de réadaptation, je peux maintenant marcher avec des attelles jambières et un déambulateur. J'ai aussi été exposé à l'agent

"out poncho" and the smell when the chopper sprayed everything. Fortunately, I wasn't a smoker or drinker and I am still walking around and I remained reasonably fit.

My question is not with respect to his back injury. He seemed to have had good records there, but my point is the Agent Orange. There was an *ex gratia* program that served a very limited number of Armed Forces personnel. The evidence is clear that Agent Orange was sprayed on soldiers who were in the field between 1956 and 1984. That is documented. Those who were entitled to compensation had to have been living in the period 2006 to 2009, they could not have died from the Agent Orange, or they would not have qualified, and the benefit to their families would not have been available, and it was only for spraying for 1966-67, one year.

This is almost a disgraceful problem that we have not solved. My understanding is that only about $48 million of the $95 million set aside for this was actually spent, but we are now up to over $2 million on a class action law suit paid to lawyers. When will we step in and resolve this problem and deal with it properly?

[*Translation*]

Mr. Blackburn: You also know that it was our government that took action to respond to those who may have suffered from the use of Agent Orange. You mentioned 1966-1967. Those are the two years when Agent Orange was unregistered. It was realized after that that people had been affected. Given that fact, we decided to provide them with an ex gratia payment of $20,000.

Yes, there are always guidelines. There is always a line somewhere. The deadline to apply for the payment was April 1, 2009. Some people are still sending in applications, and if they have a valid reason, we have no problem with it. Yes, we earmarked $96.5 million. We wanted to have enough to cover all the applications that might come in. Of those we have received, 3 924 have been approved. At this point, $53.9 million has been spent. We have tried to help those who have suffered because of the application of Agent Orange.

My impression is that those who have received the payment appreciate the fact that the government set up this program. However, I can understand that people would always like the deadline changed. As a government, we think that there will never be a perfect solution. Of course, we have tried to help as many people as possible, and we have based our assistance on the two years during which Agent Orange was used.

[*English*]

Senator Day: My understanding is that the New Veterans Charter will deal with veterans and their families after 1947. For those who were not released for medical reasons and did not have

Orange pendant des exercices quand j'étais posté à Gagetown. Je me souviens du commandement qu'on nous donnait, « sortez le poncho », et de l'odeur quand l'hélicoptère avait vaporisé le produit sur tout. Heureusement, je ne fumais pas et je ne buvais pas, je peux encore marcher et je suis resté relativement en forme.

Ma question ne porte pas sur sa blessure au dos. Il semblait y avoir d'assez bons dossiers médicaux à ce sujet, mais je veux parler de l'agent Orange. Il y avait un programme de paiements *ex gratia* dont un très petit nombre ont pu se prévaloir. Il est prouvé qu'on a vaporisé de l'agent Orange sur les soldats qui étaient sur le terrain entre 1956 et 1984. C'est un fait documenté. Pour avoir droit à une indemnité, il fallait être toujours en vie entre 2006 et 2009, et ne pas être décédé des suites d'une intoxication à l'agent Orange; autrement, la famille n'avait pas droit à une indemnité, qui ne s'appliquait qu'aux militaires qui avaient été aspergés d'agent Orange pendant une année, soit en 1966-1967.

Il est presque honteux que nous n'ayons pas encore réglé ce problème. Sauf erreur, seulement 48 millions de dollars des 95 millions affectés à ce programme ont été versés, mais plus de 2 millions de dollars ont été payés à des avocats pour le recours collectif. Quand allons-nous régler ce problème correctement une fois pour toutes?

[*Français*]

M. Blackburn : Vous savez aussi que c'est notre gouvernement qui a mis en place les mesures pour répondre, justement, à ces personnes qui auraient souffert de l'application de cet agent Orange. Vous avez parlé des années 1966-1967. Effectivement, ce sont les deux années où ces produits n'étaient pas des produits homologués. Suite à cela, on a vu que des personnes avaient souffert. Dans ce contexte, on a décidé de leur accorder ce paiement forfaitaire de 20 000 $.

Oui, il y a toujours des lignes directrices. Il y a toujours une ligne. La date limite pour présenter les demandes était le 1er avril 2009. Ceux qui continuent à nous envoyer des demandes, s'ils ont une raison valable, on n'a pas de problème avec cela. Oui, on avait prévu 96,5 millions de dollars. On voulait en avoir assez pour couvrir l'ensemble des demandes qui pourraient survenir. Dans les demandes qui ont été présentées, 3 924 ont été approuvées. Au moment où on se parle, on a dépensé 53,9 millions de dollars. On a essayé d'aider ces personnes qui ont souffert suite à l'application de cet agent Orange.

J'ai l'impression que les personnes indemnisées apprécient le fait que le gouvernement ait mis en place ce programme. Cependant, je peux comprendre qu'on voudrait toujours aller au-delà de cette ligne. Comme gouvernement, nous pensons qu'il n'y aura jamais de solution parfaite. Bien sûr, on a essayé d'aider le plus grand nombre de gens possible et on a tenu compte des deux années où l'agent Orange a été appliqué.

[*Traduction*]

Le sénateur Day : Je crois comprendre que la nouvelle Charte des anciens combattants s'appliquera aux anciens combattants et à leur famille après 1947. Ceux qui n'ont pas été libérés pour des

a disability when they retired but developed something later in life, whether a physical or mental health problem, they can apply and be dealt with under the charter. For the families and some of the surviving sufferers from this Agent Orange spraying on soldiers in Canadian Forces Base Gagetown, New Brunswick, is there any reason why the New Veterans Charter cannot apply to their situation?

Ms. Tining: It is no different for a former Canadian Forces member, a veteran, who is experiencing some illnesses or some physical or mental health condition that can be traced back to his service. There is no time limit for this person to bring an application forward.

Senator Day: Have you accepted any claims for physical disabilities developed later by virtue of having been sprayed with Agent Orange?

Ms. Tining: We are talking about disability pension here, and I would need to check the timing of when the last ones were allowed.

Senator Day: I was talking about any of the programs that might fit — disability programs or any of the programs — under the New Veterans Charter.

Ms. Tining: The New Veterans Charter or the Pension Act that applied before the New Veterans Charter had the same provisions. There is no time limitation for a veteran to bring forward an application for an illness or physical or mental health condition related to service.

Senator Day: Have you accepted any?

Ms. Tining: I am sure we have.

Senator Day: Based on Agent Orange?

Ms. Tining: I will have to check on Agent Orange.

Senator Day: Will you let us know, and, if so, how many?

Ms. Tining: Yes.

[*Translation*]

Mr. Blackburn: Clearly, any military members who believe they have an illness associated with exposure to Agent Orange or any other disability resulting from their service can apply for disability benefits.

[*English*]

Senator Day: He had to be living at the time the Conservative government took power in April of 2006. If that veteran had been sprayed with Agent Orange and had died before that, his family was not entitled to make any application. That is what these widows are all about.

Ms. Tining: The big difference is a disability pension, which, as the minister said, has no limitation. Be it Agent Orange or something else, there is never any time limitation.

raisons de santé et qui n'étaient pas invalides au moment de prendre leur retraite, mais qui ont développé un problème de santé par la suite, qu'il s'agisse d'un trouble physique ou mental, peuvent présenter une demande et toucher une indemnité en vertu de la charte. Pourquoi la nouvelle Charte des anciens combattants ne s'applique-t-elle pas aux familles et à certains des militaires survivants victimes de l'agent Orange, mais quand ils étaient postés à la base canadienne de Gagetown, au Nouveau-Brunswick?

Mme Tining : Les règles sont les mêmes pour un ancien membre des Forces canadiennes ou un ancien combattant qui présente une maladie ou un trouble mental ou physique pouvant être relié à son service. Il n'y a pas de limite de temps pour la présentation d'une demande dans ce cas.

Le sénateur Day : Avez-vous accepté des demandes de prestations pour des handicaps physiques qui sont survenus plus tard, après avoir été en contact avec l'agent Orange?

Mme Tining : Il s'agit d'une prestation d'invalidité. Il faudrait que je vérifie les dates afin de savoir quand les dernières prestations ont été octroyées.

Le sénateur Day : Je songeais aux programmes, qu'il s'agisse de programmes pour invalidité ou d'autres, qui pourraient exister en vertu de la nouvelle Charte des anciens combattants.

Mme Tining : La nouvelle charte et la Loi sur les pensions que l'on utilisait avant la Charte des anciens combattants contiennent les mêmes dispositions. Il n'y a aucun délai de prescription dans les cas où un ancien combattant voudrait faire une demande de prestations pour une maladie ou une condition de santé mentale ou physique qui serait liée à son service.

Le sénateur Day : Parmi ces demandes, en avez-vous accepté?

Mme Tining : Je suis certaine que oui.

Le sénateur Day : Et pour l'agent Orange?

Mme Tining : Il faudrait que je vérifie.

Le sénateur Day : Pouvez-vous nous le faire savoir? Et nous dire combien de demandes ont été acceptées?

Mme Tining : Oui.

[*Français*]

M. Blackburn : Il est bien clair que tout militaire qui croit avoir une maladie découlant de l'exposition à l'agent Orange ou toute autre invalidité liée au service peut faire une demande de prestation d'invalidité.

[*Traduction*]

Le sénateur Day : Il devait être vivant lorsque les conservateurs sont arrivés au pouvoir en avril 2006. Si cet ancien combattant avait été aspergé d'agent Orange et était mort avant, alors sa famille n'avait pas le droit de faire de demande. C'est de cela que parlent ces veuves.

Mme Tining : Mais la grande différence, c'est que, comme l'a dit le ministre, une prestation d'invalidité n'est jamais assortie d'un délai de prescription.

The *ex gratia* payment, by its nature, is a gift to those who could have been exposed to Agent Orange during these two summers where it was sprayed and who have lived in uncertainty for decades until a government decision allowed them to be compensated through an *ex gratia* payment. My answer was related to a disability pension.

With the *ex gratia* payment, as the minister said, the date limit was April of 2009. For any person who has not submitted an application before that time, with those circumstances, we are open — and we have said — to receive these late applications.

Senator Day: As long as he was living after 2006, right?

[*Translation*]

Mr. Blackburn: It came into effect on September 12, 2007, and applied retroactively to February 6, 2006, the year our government came into office. We made a commitment to respond to those who had suffered. That is why we made good on our commitment. We know that things are never perfect. We did the best we could in the circumstances.

[*English*]

The Chair: We look forward very much to receiving that information, and we will be pursuing that question.

I will excuse the minister because he has made it clear that he needs to get to other business. However, I hope the deputy minister will accept our invitation to stay and take more questions from members.

Minister, on behalf of all members of the committee, I want to welcome you to your new and very important responsibilities and thank you for being here. I assure you that we will be inviting you back again and hope you will accept our invitation.

[*Translation*]

Mr. Blackburn: Thank you for those words, Mr. Chairman. A flaw of mine is that I quickly become passionate about my new responsibilities. This is my fifth department, and the portfolio interests me. I ask questions and I look at what we can do to improve things — keeping budgetary constraints in mind — in order to help those in difficulty. If we are in a position to address problems, all the better. That is what I am trying to do.

[*English*]

The Chair: I will ask Senator Manning to ask a question of the deputy minister.

Senator Manning: Thank you, Mr. Chair. Just back to one of Senator Dallaire's questions on Ste. Anne's Hospital. Could you give us the status of where that is at the present time? I realize there is a transfer in the works. Maybe you can highlight for us the status at the present time, please.

Le paiement à titre gracieux, comme son nom l'indique, est un cadeau aux gens qui auraient pu être exposés à l'agent Orange au cours des deux étés où il a été épandu. C'est pour les gens qui ont vécu dans l'incertitude pendant des décennies jusqu'à ce qu'une décision gouvernementale leur permette d'être dédommagés par l'entremise d'un paiement à titre gracieux. Ma réponse portait sur la prestation d'invalidité.

Comme l'a dit le ministre, en ce qui concerne le paiement à titre gracieux, la date butoir était fixée à avril 2009. Si quelqu'un n'a pas fait de demande avant cette date, nous sommes prêts — et nous l'avons déjà dit — à accepter ces demandes tardives.

Le sénateur Day : Tant et aussi longtemps que cette personne était encore en vie après 2006?

[*Français*]

M. Blackburn : C'est entré en vigueur le 12 septembre 2007 et on est revenu rétroactivement au 6 février 2006, l'année où notre gouvernement est entré au pouvoir. On a pris l'engagement de répondre à ces personnes qui avaient souffert. C'est pourquoi on a respecté cet engagement. On est conscients que les choses ne sont jamais parfaites. On a fait le mieux dans les circonstances.

[*Traduction*]

Le président : Nous avons très hâte de recevoir ces renseignements. Nous continuerons à examiner cette question.

Le ministre devra nous quitter car, comme il l'avait indiqué auparavant, il doit se rendre à d'autres réunions. En revanche, j'espère que la sous-ministre acceptera de rester des nôtres et de répondre à d'autres questions des sénateurs.

Monsieur le ministre, au nom de tous les membres du comité, je vous souhaite beaucoup de succès dans vos nouvelles responsabilités, et je vous remercie d'être venu. Je peux vous promettre que nous vous réinviterons à comparaître ultérieurement, et j'espère que vous accepterez notre invitation.

[*Français*]

M. Blackburn : Monsieur le président, merci de me dire cela. J'ai un défaut : je me passionne vite pour mes nouvelles responsabilités. C'est mon cinquième ministère et le sujet m'intéresse. Je pose des questions et je regarde ce qu'on peut faire pour améliorer les choses — en tenant compte des budgets —, pour aider ceux qui ont des difficultés. Si on est en position de répondre à ces problèmes, tant mieux. C'est ce que j'essaie de faire.

[*Traduction*]

Le président : Je demanderais au sénateur Manning de poser une question à la sous-ministre.

Le sénateur Manning : Merci, monsieur le président. J'aimerais revenir à une des questions qu'a posée le sénateur Dallaire à propos de l'Hôpital Sainte-Anne. Qu'en est-il de sa situation à l'heure actuelle? Si j'ai bien compris, l'hôpital est en train de faire l'objet d'un transfert. Pouvez-vous nous parler de son état à l'heure actuelle, s'il vous plaît?

Ms. Tining: I am glad to do so. We approached the Province of Quebec last year to determine their interest in transfer discussions. The basis for our approach to the province was the fact that, as you well know, the demographics of our traditional war veterans, sadly to say, is going down. We had a number of empty beds at Ste. Anne's Hospital, and we know, by reading the newspapers, that the West Island of Montreal has a need for long-term care.

Two attempts were made to transfer Ste. Anne's Hospital to the province in previous decades. Both attempts failed, but we thought the stars could be aligned for a transfer of the hospital, with, of course, priority to be given to veterans by the federal government. The fact that the province could operate the airport does not take away the responsibility from the federal government to take care of veterans. We have successfully transferred 17 other hospitals across the country in the last 40 years. Ste. Anne's Hospital is the last remaining federal hospital for veterans.

We have approached the province, and they have confirmed their interest. We appointed a chief negotiator in early January of this year. The first task of the negotiator was to do an environmental scan to find out where the different stakeholders' interests were. The negotiating strategy should be finalized in the next few weeks and will be presented to us. Our target is to officially start detailed negotiations with the province early in the fall.

We are talking with the province as we speak. One of the first interests from their end is to have access to a certain number of long-term-care beds in different programs, for 30 or 45 days, to do assessments. Understanding that the negotiation for the transfer will likely take a number of years, we are working to have an initial admission of civilians during the transfers. We are in discussions with the province to find out what they would need, what the costs would be and to perhaps have this first piece of agreement done as we continue the transfer negotiations.

Senator Manning: With respect to what we seem to be calling the new veterans versus the people from the previous wars, I realize we all hear the numbers and watch the news when a soldier is killed in Afghanistan or wherever; however, we do not hear the statistics on those injured soldiers returning to Canada.

Could you highlight for us a couple of the major concerns the department is experiencing with injured soldiers returning? How do you see the New Veterans Charter addressing those concerns? Do you have a positive tool for addressing that?

Mme Tining : Je serais ravie de le faire. Nous avons pressenti les responsables de la province de Québec l'année dernière afin de voir s'ils étaient intéressés à discuter de la possibilité d'un transfert. La raison pour laquelle nous avons demandé à la province de le faire est que, comme vous le savez, malheureusement, le nombre d'anciens combattants qui correspondent à la définition traditionnelle de ceux qui ont fait la guerre, est en train de chuter. Il y avait plusieurs lits vides à l'Hôpital Sainte-Anne et, comme nous l'avons lu dans les journaux, dans l'ouest de l'île de Montréal, les besoins en matière de soins de longue durée sont grands.

Au cours des dernières décennies, on a tenté à deux reprises de transférer l'Hôpital Sainte-Anne à la province. Ces deux tentatives ont échoué. Mais, cette fois-ci, nous avons pensé que les astres pourraient être alignés pour que l'on transfère l'hôpital tout en s'assurant, bien entendu, que le gouvernement fédéral donne la priorité aux anciens combattants. Le fait que la province puisse gérer ce site n'enlèverait pas la responsabilité qu'a le gouvernement fédéral de s'occuper des anciens combattants. Nous avons transféré, avec succès, 17 autres hôpitaux au pays au cours des 40 dernières années. L'Hôpital Sainte-Anne est le dernier hôpital fédéral pour anciens combattants qui existe.

Nous en avons parlé avec la province qui a confirmé son intérêt. Nous avons nommé un négociateur en chef au début de janvier. Sa première tâche était de faire une évaluation afin de connaître les intérêts des divers intervenants. La stratégie de négociations devrait être terminée au cours des prochaines semaines et nous sera ensuite présentée. Notre objectif est d'entamer officiellement des négociations détaillées avec la province au début de l'automne.

Nous sommes à l'heure actuelle en pourparlers avec la province. Ce qui l'intéresse plus particulièrement, c'est d'avoir accès à un certain nombre de lits de soins de longue durée dans plusieurs programmes, soit pendant 30 à 45 jours, afin de faire des évaluations. Nous savons que les négociations pour ce transfert prendront sans doute plusieurs années. Nous travaillons donc à ce qu'il y ait une admission initiale de civils au cours des transferts. Nous discutons avec la province afin de savoir ce dont elle aura besoin, ce qu'il en coûtera et, si possible, nous tenterons de conclure cette première partie de l'entente pendant que nous continuons les négociations de transfert.

Le sénateur Manning : Parlons maintenant des nouveaux anciens combattants par rapport à ceux qui ont servi pendant les guerres précédentes. Nous avons entendu des chiffres et regardé les nouvelles qui font état des soldats tués en Afghanistan ou ailleurs. Mais nous ne connaissons pas les statistiques portant sur les soldats blessés qui reviennent au Canada.

Pouvez-vous nous parler des préoccupations principales du ministère en ce qui concerne les soldats blessés qui reviennent au pays? Comment pensez-vous que la nouvelle Charte des anciens combattants répondra à ces préoccupations? Avez-vous un outil pour répondre à ces questions?

Ms. Tining: I will start by giving you a sense of the evolution of the demographics. I will call it the war service, which is World War II and the Korean War, versus the modern-day veterans. From one year to the next, the numbers are going down with respect to our traditional war veterans.

For example, in March of last year, we had close to 75,000 clients who were traditional war veterans; this year, we are at 68,000. There is a line going down. For the modern-day veterans, the line is going up. In March of last year, we had 58,000 modern-day veterans as our clients; this year we have 63,000. The two lines are crossing.

The minister said the New Veterans Charter was a different way of providing the benefits and services. The New Veterans Charter is grounded in wellness. We are attempting to achieve a successful transition to civilian life for the modern-day veterans.

If we go back in history, after the World War II, the types of programs and services the department had available for veterans was much more comprehensive because they were coming back after the war and needed programs to acquire land, education, et cetera. All these programs had been there but were no longer required as the veterans aged. We ended up having basically monthly pensions and health services, the two main elements veterans need as they aged.

For a younger veteran and his or her family, transitioning to civilian life requires more than a monthly pension and health care. That is why the program structure of the New Veterans Charter is focused on rehabilitation. While the person is in rehab, some earnings loss and compensation, a monthly amount, is provided to sustain the family, and other financial supports are available through the charter.

That is the difference between the two groups. The mandate has not changed. We still provide programs and services to veterans, but the needs are drastically different.

As I said before, we are doing an evaluation of the New Veterans Charter, the five programs as well as whether or not the New Veterans Charter is achieving the outcomes that were contemplated in the design. That evaluation will be completed by December of this year. The minister referred to a questionnaire that he has asked us to administer to those who received a disability award. I would hope, since he has said that he is passionate about this issue, that we will have the results of that questionnaire before the summer.

A great deal of conversation has been taking place about huge amounts of money being given to young people are who are not necessarily in a position to make the best decisions. When you look at the distribution of the amounts that have been given — which I could provide to the committee — you will realize that

Mme Tining : Je vais commencer en vous donnant une idée de l'évolution de cette démographie. Je vais vous parler du service à la guerre, pour la Deuxième Guerre mondiale et la guerre de Corée, par rapport aux anciens combattants modernes. D'année en année, nous avons de moins en moins d'anciens combattants traditionnels.

Ainsi, par exemple, en mars de l'année dernière, nous avions environ 75 000 clients qui étaient des anciens combattants que l'on peut qualifier de traditionnels. Ce chiffre a chuté à 68 000 cette année. Ces chiffres ne font que baisser, alors que, pour les anciens combattants modernes, ils ne font qu'augmenter. En mars de l'année dernière, nous avions 58 000 anciens combattants modernes comme clients. Cette année, nous en avons 63 000. Ces deux tendances évoluent en sens inverse.

Le ministre a indiqué que la nouvelle Charte des anciens combattants offrirait une autre façon de fournir des services et des prestations. La nouvelle charte est fondée sur le bien-être. Nous voulons créer une transition positive à la vie civile pour les anciens combattants modernes.

Auparavant, après la Deuxième Guerre mondiale, les types de programmes et de services fournis par le ministère pour les anciens combattants étaient bien plus exhaustifs, car ces personnes revenaient de la guerre et avaient besoin de programmes pour pouvoir acheter des terres, recevoir une éducation, et cetera. Tous ces programmes demeuraient en vigueur, mais ils n'étaient plus nécessaires au fur et à mesure que les anciens combattants vieillissaient. Nous avons fini par nous occuper des services de santé et des pensions, qui étaient les deux éléments dont les anciens combattants avaient besoin en vieillissant.

Mais, en ce qui concerne un jeune ancien combattant et sa famille, la transition à la vie civile exige bien plus qu'une indemnité mensuelle et des soins de santé. C'est pour cette raison que le programme de la nouvelle charte met l'accent sur la réhabilitation. Lorsque cette personne se trouve en réhabilitation, un montant mensuel pour la perte de revenu est fourni afin de subvenir aux besoins de la famille. La charte contient également d'autres soutiens financiers.

C'est la différence entre les deux groupes. Le mandat n'a pas changé. Nous continuons à fournir des programmes et des services aux anciens combattants, mais leurs besoins sont tout à fait différents.

Comme je l'ai dit auparavant, nous procédons à une évaluation de la nouvelle Charte des anciens combattants et nous étudions les cinq programmes et la question de savoir si la nouvelle Charte des anciens combattants atteint les résultats escomptés. L'évaluation sera achevée en décembre de cette année. Le ministre a mentionné un questionnaire qu'il nous a demandé de faire remplir par les personnes ayant reçu une indemnité d'invalidité. Vu qu'il a affirmé prendre la question très à cœur, j'ose espérer que nous aurons les résultats du questionnaire avant l'été.

On parle d'énormes sommes d'argent octroyées à de jeunes gens qui ne sont pas nécessairement en mesure de prendre les meilleures décisions possible. Or, un examen de la répartition des montants distribués — que je pourrais fournir au comité — montre que 71 p. 100 des montants attribués sont inférieurs à 40 000 $. Seuls

71 per cent of the awards are lower than $40,000. Only 36 clients have received the maximum of $276,000. Through the questionnaire, as the minister said, we will not only go by what amount of money the client had, but also whether the client was between 25 and 35 years of age. We have the age segregation as well as the money segregation so that we have some structure as to how the money was used. That will be important for the minister — and for all of us, frankly — to have some facts around the conversation circulating that the money is being misused.

Senator Manning: I would like to have that information from the deputy minister.

The Chair: When the information is available, I will ask you, deputy minister, to send it to our clerk.

I will pose a question that I hope you will take as notice. We have learned from your testimony before the other place that the New Veterans Charter has spent $841 million to date. Later, would you please give us, through the clerk, whatever information you can as to a breakdown of where and how that money was spent, in whatever form it now exists within your department? We would be grateful for that information.

[*Translation*]

Senator Dallaire: I have the case of a student in the reserve unit in Matane. He joined his reserve unit and was deployed, and so he is a soldier. He was wounded and wants to go back to school, but his injuries are causing complications for him.

He can expect to receive a set amount, but he can also expect 75 per cent of his salary, except that he was a soldier. You cannot live on a soldier's salary, especially if you are already married. He receives 75 per cent of his salary, and his full university program is not necessarily guaranteed either. Students account for at least 80 per cent of reserve members, who represent over 20 per cent of all the soldiers deployed. Some of them die or suffer injuries, just like the men and women in the regular army.

How can we limit the benefits provided in this way? Why go back to 75 per cent of the CF salary, rather than setting a standard? In the old 1943 charter, the standard was in fact a soldier's salary. It was increased over the years up to 100 per cent, and those with disabilities received $2,000 per month, depending on whether they had a family or not. Why not set a minimum salary amount that would enable these people to live? If you make that change, will you have to go back to the House of Commons or cabinet, or could you do it with the minister's authority?

Ms. Tining: The programs under the new charter are available to reserve members as well as to those in the regular force. As long as they have served, no distinction is made and they have access to the same programs and services. With respect to the 75 per cent of their CF salary, we had a committee on the New Veterans Charter that spent over 18 months on the results and their recommendations for changes to make with the new charter.

36 clients ont reçu le maximum de 276 000 $. Grâce au questionnaire, comme l'a dit le ministre, on établira le montant d'argent reçu par le client, ainsi que s'il avait entre 25 et 35 ans. Il y aura donc une répartition selon la somme, mais aussi selon l'âge, ce qui permettra d'établir une structure sur la façon dont l'argent a été utilisé. Ce sera important pour le ministre — et pour nous tous, en fait — pour étayer par des faits les dires selon lesquels l'argent est utilisé à mauvais escient.

Le sénateur Manning : J'aimerais que la sous-ministre fournisse ces renseignements.

Le président : Quand les renseignements seront disponibles, je vous demanderai, madame la sous-ministre, de bien vouloir les envoyer à notre greffier.

Je vais vous poser une question dont j'espère vous voudrez bien prendre note. La lecture de votre témoignage devant l'autre endroit nous a appris qu'au titre de la nouvelle Charte des anciens combattants, on avait dépensé 841 millions de dollars jusqu'à présent. Plus tard, auriez-vous l'obligeance de nous fournir, par l'intermédiaire du greffier, tous les renseignements dont vous disposez sur la ventilation de ces dépenses, quel que soit le format qu'utilise votre ministère? Nous vous en serions reconnaissants.

[*Français*]

Le sénateur Dallaire : J'ai le cas d'un étudiant de la réserve de Matane. Il s'est joint à son unité de réserve et il a été déployé, c'est un soldat. Il a été blessé et il veut retourner aux études, mais sa blessure lui cause des complications.

Il peut s'attendre à une somme déterminée. Mais il peut aussi s'attendre à 75 p. 100 de son salaire, sauf que cette personne était soldat. Tu ne peux pas vivre avec un salaire de soldat, particulièrement s'il est déjà marié. Il reçoit 75 p. 100 de son salaire et son programme universitaire complet n'est pas nécessairement garanti non plus. La réserve est composée à 80 p. 100 d'étudiants, sinon plus, fournit au-delà de 20 p. 100 de tous les soldats déployés. Certains meurent et sont blessés tout comme les gars et les filles de l'armée régulière.

Comment peut-on limiter ce volet de cette façon? Pourquoi retourner à 75 p. 100 de son salaire comme militaire et non pas établir une norme? Dans la vieille Charte de 1943, la norme était justement un salaire de soldat. Il a été augmenté pendant des années jusqu'à 100 p. 100, on en était à 2000 $ par mois pour l'invalidité, selon que vous aviez une famille ou non. Pourquoi ne pas établir un montant salarial minimal qui permettrait à ces personnes de vivre et apporter cette modification? Si vous la faites, seriez-vous obligés de recourir à la Chambre des communes ou au cabinet ou si avec l'autorité du ministre, vous pourriez le faire?

Mme Tining : Les programmes de la nouvelle Charte sont disponibles aux membres réservistes aussi bien qu'à ceux de la force régulière. Pourvu qu'ils aient servi, il n'y a pas de différence, ils ont accès aux mêmes programmes et services. Sur le 75 p. 100 du salaire, nous avons eu un comité sur la nouvelle Charte des anciens combattants qui s'est penché pendant plus de 18 mois sur les résultats et leurs recommandations sur les changements à instaurer avec la nouvelle Charte.

Senator Dallaire: Was that the Westmoreland study?

Ms. Tining: Yes. They completed their study last October and one of their recommendations was that the maximum of 75 per cent of their salary for those in the lowest ranks was not adequate in many areas of the country to enable these individuals to make ends meet and live above the poverty line. So that is one of the improvements recommended to the department.

As for whether this change can be made under the minister's authority, the answer is no. It means changing the charter, and so the recommendation must be presented to cabinet.

Senator Dallaire: What surprised us when we undertook even a brief examination of the charter was that administrative aspects had been inserted that were not there in the draft version. The minister had much more autonomy. I must say that the bureaucracy got its nose into things and increased the authority of Treasury Board while decreasing the minister's ability to address people's needs.

It may take a year and a half to find a solution. If there is an election, heaven knows when it will happen! I find that very unfortunate. But I hope that the minister is pushing as hard as he can, which is not necessarily evident in the communications.

My second point is very specific. With the new residential centre at St. Anne's, there are 9 criteria one has to meet in order to be accepted, but 10 to be rejected. Among the latter are people who are at risk, suicidal or not stabilized. Basically, they are not accepting people who are still in crisis and even those who are barely out of crisis and might need special monitoring.

The reason I am asking is that what you have created is a first step. The research underway now is at an early stage if we compare with what the Americans are doing. Is it your objective to create a much deeper understanding of these injuries in order to reduce their impact and develop a psychiatric clinic involved in research, education and training specific to the military that could be useful to the RCMP, which is slow to get on board and recognize this problem?

Ms. Tining: With respect to increasing research capacity in order to better understand the problems, I can say that the minister is referring to the work being done on life after military service. That research is being carried out jointly with National Defence and will be done by Statistics Canada. We are investing nearly $1 million to learn more about the experience of CF members as they return to civilian life.

Research emphasis in the department has been on the work forums for the past few years. One of the tools for improving our research with other countries, including the United States, is the international ministers' forum, the international officials' forum. At the last meeting at the beginning of this year, we received a

Le sénateur Dallaire : C'est l'étude Westmoreland?

Mme Tining : Exact. Ils ont complété leur étude en octobre dernier et l'une de leurs recommandations est que justement le maximum de 75 p. 100 du salaire pour les militaires au bas de l'échelle n'est pas suffisant dans plusieurs parties du pays pour assurer leur subsistance et les maintenir à un niveau qui pourrait être sous le seuil de la pauvreté. C'est donc une des améliorations recommandées au ministère.

Pour faire ce changement, cela relève-t-il de l'autorité du ministre, la réponse est non. C'est un changement à la Charte et il doit présenter cette recommandation ou ce changement au Cabinet.

Le sénateur Dallaire : Les surprises découvertes dans la Charte lorsqu'on l'a étudiée tout de même assez rapidement, c'est qu'il y avait des éléments administratifs qui y ont été mis alors que lorsqu'on en a fait l'ébauche, c'était différent. C'était que le ministre ait beaucoup plus d'autonomie. Je dois vous dire que la bureaucratie s'est mis le nez là-dedans et a augmenté l'autorité du Conseil du Trésor aux dépens du ministre pour répondre à ces besoins.

Avant qu'on ait une solution, cela peut prendre un an et demi. Si une élection est déclenchée, Dieu sait quand cela se produira! Je trouve cela très malheureux. Mais j'espère que le ministre pousse au maximum son autorité, ce qui n'est pas nécessairement le cas au point de vue des communications.

Mon deuxième point est très spécifique. Avec le nouveau centre résidentiel à Sainte-Anne, il y a neuf critères pour y rentrer, mais dix pour ne pas être accepté. Dans les critères pour ne pas être accepté, des gens à risque, suicidaires ou qui ne sont pas stabilisés ne sont pas acceptés. Fondamentalement, on n'accepte pas des personnes qui sont encore en pleine crise et même ceux qui ressortent à peine de la crise et qui ont besoin d'un suivi particulier, on ne les accepte pas au centre.

C'est pour cela que je vous demande : ce que vous avez créé est un premier pas. La recherche qui se fait maintenant est embryonnaire dans la problématique si on compare avec ce que les Américains font présentement. Est-ce que c'est votre but de créer une compétence beaucoup plus approfondie concernant ces blessures afin de réduire leur impact et de créer une clinique psychiatrique de recherche, d'éducation et d'entraînement spécifique aux militaires qui pourrait être utile à la GRC qui est réticente à s'impliquer et à reconnaître ce problème?

Mme Tining : En ce qui a trait à l'augmentation de la capacité en recherche pour mieux comprendre les réalités, je vous dirais que le ministre fait référence à du travail qu'on fait sur la vie après le service. C'est une recherche faite conjointement avec la Défense nationale et qui va être faite par Statistique Canada. On y investit près d'un million de dollars pour avoir plus de connaissances sur la réalité des membres des Forces canadiennes une fois leur retour à la vie civile.

L'accent sur la recherche au ministère a été mis depuis quelques années sur les forums de travail. L'un des outils qu'on a pour améliorer notre recherche, avec les autres pays, dont les Américains, est le forum international des ministres, le forum international des fonctionnaires. À la dernière réunion qui a eu

commitment from the U.S. Veterans Affairs Department to share much of their research with us in a concrete way. It is not completely adapted to our reality. But when we look at the size and capacity of the American forces and the number of veterans and the understanding of the issues, because of our partnership with them, we can benefit from that, while making our own research a priority.

[*English*]

The Chair: Time is our enemy. However, I wanted to ask a quick question before we conclude. You said that about 39 members received the full amount of the one-time, lump sum payment.

Ms. Tining: It was 36 members.

The Chair: I am presuming that the families of the 142 members who have been killed have also received the maximum amount. Am I correct?

Ms. Tining: This is the amount that Veterans Affairs has given. National Defence, of course, will provide some amounts of money. For many of them, if not all of them, they have insurance.

The Chair: Would that be a comparable amount?

Ms. Tining: Yes. The insurance will go to the family. The disability award is not given to the family; it is given to the spouse of the children.

The Chair: We will ask you back again, as well as the minister.

(The committee adjourned.)

lieu en début d'année, on a reçu l'engagement du ministère des Anciens Combattants des États-Unis de partager avec nous de façon concrète une grande partie de la recherche qu'ils font. Elle n'est pas parfaitement adaptée à notre réalité. Mais quand on considère la grandeur, la force américaine en termes de capacité, en termes de nombre d'anciens combattants, de connaissance des enjeux, en raison de notre partenariat avec eux, on pourra en tirer parti, tout en faisant de notre côté une priorité de la recherche.

[*Traduction*]

Le président : Le temps joue contre nous. J'aurais toutefois une question rapide, avant de conclure. Vous avez indiqué que 39 membres environ avaient reçu la totalité du montant forfaitaire.

Mme Tining : Il s'agissait de 36 membres.

Le président : Je suppose que les familles des 142 membres qui ont été tués ont aussi reçu le montant maximum. Est-ce bien le cas?

Mme Tining : C'est le montant qu'Anciens Combattants Canada a donné. La Défense nationale, bien sûr, fournit certains montants. La majorité des membres, sinon tous, ont une assurance.

Le président : S'agirait-il d'un montant comparable?

Mme Tining : Oui. L'assurance va à la famille. L'indemnité d'invalidité ne va pas à la famille; elle est versée au conjoint ou aux enfants.

Le président : Nous vous inviterons à revenir, ainsi que le ministre.

(La séance est levée.)

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Poste-payé
Lettermail Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

The Honourable Jean-Pierre Blackburn, P.C., M.P., Minister of Veterans Affairs and Minister of State (Agriculture).

COMPARAÎT

L'honorable Jean-Pierre Blackburn, C.P., député, ministre du Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture).

WITNESSES

Wednesday, April 21, 2010

The Honourable Lucie Pépin, Senator.

Wednesday, April 28, 2010

Veterans Affairs:

Suzanne Tining, Deputy Minister.

TÉMOINS

Le mercredi 21 avril 2010

L'honorable Lucie Pépin, sénateur.

Le mercredi 28 avril 2010

Anciens Combattants Canada :

Suzanne Tining, sous-ministre.

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des:
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca